



L'ALTERNATIVE



Le numéro 50 | Vos idées | Nos propositions



De gauche à droite: Paul Mordan, Laurence Minsart, Frank Gazzard, Claude Brouet, Fabienne Dorval, Philippe Hourlay et Arnaud Fagard

Alternative-plus est une force de proposition et de participation citoyenne. Sa manière de travailler consiste à consulter systématiquement les Spadois avant de lancer des projets. Dans ce numéro spécial, le 50e, nous vous détaillons la manière dont nous travaillons et nous vous invitons à venir donner votre avis (doléances, bienveillance) lors de nos rencontres citoyennes prévues les 17, 18 et 19 octobre à Nivezé, à Creppe et à Spa.

Un candidat-bourgmestre et un groupe politique qui pratiquent la participation citoyenne.

Alternative-plus est le groupe politique pluraliste et citoyen spadois ; il a pour ambition de faire participer les citoyens et les forces vives de Spa à l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de tous les projets-clés de la Ville.

Mais en pratique, quelle est la méthode ?

La participation citoyenne se base sur quatre piliers : l'information, la consultation, la concertation et la co-construction (l'implication dans la construction des projets).

Pour illustrer cette approche, imaginons qu'Alternative-plus soit devenu le gestionnaire de la ville, à la suite des élections. Prenons comme exemple l'aménagement de la place Royale.



Frank Gazzard a toutes les chances de devenir le prochain bourgmestre de Spa

Information : Alternative-plus va en tout premier lieu informer les habitants de Spa à propos des enjeux et des contraintes d'un tel aménagement : Quelles sont les impositions à respecter pour le patrimoine ? Quelles sont les contraintes liées au Wayai qui passe en-dessous de la place ? Comment nous protéger des inondations et des fortes chaleurs ?

Ces informations seront partagées via le site internet de la Ville, ou via un numéro spécial du bulletin communal, ou encore via des permanences à l'hôtel de ville et des réunions d'information à Spa, Nivezé et Creppe.

Consultation : Alternative-plus va en second lieu recueillir l'avis des citoyens et des forces vives de Spa pour comprendre leurs attentes et leurs besoins.

Reprenons notre exemple de l'aménagement de la place Royale : Quelles activités les citoyens envisagent-ils de réaliser sur la place ? Doit-on encore y garer des voitures ? Faut-il y planter des arbres ? Doit-on y mettre des bancs ? Ces avis seront recueillis à l'occasion de réunions publiques et à travers d'autres méthodes de consultation. Nous en communiquerons ensuite les résultats.

Concertation : La concertation vise à faire dialoguer les citoyens et à échanger des points de vue. Elle permettra d'organiser des rencontres entre les citoyens, les commerçants, le monde culturel, les associations du patrimoine, les administrations... en fait, toutes les personnes ou groupes de personnes concernés par des projets ou l'aménagement de notre ville.

Information, consultation, concertation. Mais aussi **co-construction** car nous voulons impliquer les citoyens dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets de la Ville. Pour cela, nous proposons de constituer pour chaque projet-clé de la Ville un « conseil participatif » spécifique, composé d'élus, de citoyens, d'associations, d'agents communaux et d'experts.

Ce conseil travaillera à l'élaboration de propositions d'aménagement de la place Royale qui seront soumises aux élus et à la population.

Cette démarche de participation citoyenne va permettre aux habitants et aux forces vives de Spa de participer activement aux décisions qui impactent leur commune. C'est cette approche inédite à Spa qu'Alternative-plus appliquera à partir de 2025 si vous accordez votre confiance à notre groupe pluraliste et citoyen pour gérer notre ville.

Courrier des lecteurs.

On vous a menti! (NDLR : L'avenir nous le dira...)

Lors du Conseil communal du mois de juin, Mme la Conseillère communale Dorval a posé la question : « Au (nouveau) cimetière de Spa, l'espace gazonné servant aux dispersions des cendres a été restructuré et empierré. Est-ce à titre définitif ou pas ? ». L'échevin des sépultures Bruck lui a répondu que ceci était provisoire et que bientôt les cailloux seraient recouverts d'une nouvelle pelouse. Chose totalement impossible et non prévue, me confirme une certaine source. La structure actuelle est bien définitive. Vous ne reverrez jamais le gazon sur lequel vos défunts ont été dispersés. A bon entendeur... Salut. S.M.



La pelouse de dispersion s'est minéralisée...

Reportage de Laurène – Carnet d'Escapade – 7 activités à faire à Spa

Vu d'un oeil extérieur...

Dans son reportage, cette dame ne parle même pas du petit train touristique !? Ni du « Lac » de Warfaaz... Pas un mot sur nos sources publiques (Pouhon)... Ni une ligne sur notre n°1 en attraction touristique : « le Domaine de Bérinzenne » avec sa tour panoramique offrant un point culminant et une vue extraordinaire sur la Fagne de Malchamps conduisant à l'aérodrome de Spa la Sauvenière qui lui aussi n'a pas été mentionné.

Reportage orienté par qui ? Et pour qui ?

De quoi s'interroger...

B.André.

Une rubrique de **Philippe Hourlay**

Le financement des dossiers de la ville de Spa



Le projet initial avec le rassemblement Ville - CPAS rue Hanster avait obtenu 4 millions de subsides; il restait 10 millions à charge de la Ville; Somme qui aurait mis les finances communales en grand péril.

Outre le processus participatif pour élaborer les dossiers (voir notre article « Un candidat-bourgmestre et un groupe politique qui pratiquent la participation citoyenne », il y a le financement de ces projets. Une partie vient des ressources de la ville, que ce soit en puisant dans ses réserves ou en empruntant, et une autre partie vient de subventions. Intéressons-nous à ces aides reçues des niveaux supérieurs (Fédération Wallonie-Bruxelles, Service public de Wallonie, FEDER, etc.).

Il y a tout d'abord des aides reçues « automatiquement » en fonction des caractéristiques des villes, comme le fonds des communes. Peu de démarches particulières doivent être faites pour les obtenir.

Il y a ensuite les appels à projet (par exemple : <https://www.enmieux.be/2021-2027>). Les villes réfléchissent aux projets les mieux adaptés au contexte local et déposent des candidatures.

Les instances comme le SPW, lorsqu'elles ont reçu les projets, font appel, dans le cadre d'une gestion éthique de l'argent public, à des jurys indépendants pour évaluer ces projets. Les meilleurs projets sont retenus en tenant compte aussi des besoins des régions et d'une répartition équitable de l'argent public entre toutes les communes.

Cette manière de procéder vise à faire table rase des méthodes du passé, basées sur le "copinage" entre les partis politiques pour allouer des fonds aux villes en fonction de leurs affiliations politiques. Cette pratique implique l'utilisation des ressources publiques pour favoriser des majorités communales qui appartiennent à des partis politiques spécifiques.

Ce copinage politique implique souvent des pratiques de népotisme, où les alliés politiques des responsables communaux obtiennent des avantages économiques, même s'ils n'ont pas les projets les plus utiles pour la collectivité.

Cette forme de copinage politique peut entraîner des conséquences néfastes sur le développement économique et social d'une ville. Les projets importants peuvent être attribués non pas en fonction de leur mérite, mais en fonction de la loyauté politique, ce qui entraîne un gaspillage de ressources publiques et des retards dans le développement.

De plus, lorsque des fonds publics sont distribués de manière discrétionnaire en fonction de l'appartenance politique, il y a un risque élevé que ces aides soient échangées pour obtenir d'autres faveurs politiques.

Alternative plus ne s'inscrit pas dans ce type de schéma. Au contraire, nous pensons que c'est un dossier bien construit par une équipe avisée, un dossier qui répond aux critères précis de l'appel à projet et qui se révèle utile aux citoyens, qui va permettre de décrocher le subside visé, et rien d'autre. Il n'est besoin d'aucun relais d'aucune sorte. Affirmer le contraire signifie reconnaître participer à une forme de clientélisme de mauvais aloi, particulièrement indésirable à l'heure actuelle trop riche en scandales politiques, et aggrave la fracture entre les citoyens et le monde politique, tout le contraire du tissu de confiance qu'il faut aujourd'hui reconstruire patiemment. **(Frank Gazzard)**

ouverte entre les membres de la communauté.

L'événement se déroulera en deux phases principales et complémentaires, offrant un équilibre entre les préoccupations et les motifs de réjouissance.

Phase 1 : Écoute des doléances – Identification des problèmes, Proposition de solutions.

Au cours de cette première phase, vous aurez l'opportunité de vous exprimer sur ce qui ne fonctionne pas dans votre rue, votre quartier et la ville de manière plus générale. Cette période sera consacrée à la libre expression des inquiétudes, des problèmes et des défis qui touchent notre ville. Il s'agit d'une étape essentielle pour prendre conscience des enjeux et des besoins urgents.

La passerelle du RAVeL...



La passerelle permet de relier le chemin Henrotte à la gare de la Géronstère

C'était assez amusant d'assister au lancer de fleurs de la majorité qui se posait en modèle de la mobilité douce lors de l'installation impressionnante de la toute nouvelle passerelle du RAVeL ; un projet qui aurait été finalisé par l'échevin des Travaux, dicit celui-ci, peut-on lire dans les articles de journaux et commentaires FB. Voilà bien une communication qui prête à confusion. Car non, la commune n'a pas été du tout l'acteur principal dans ce dossier qui est un dossier du SPW. Ce n'est pas la commune, en effet, qui gère principalement le dossier du RAVeL ; elle assure seulement entre autres l'entretien et les petits aménagements de celui-ci. On peut donc légitimement se poser la question de savoir ce que l'échevin des Travaux a finalisé dans un dossier qui n'est pas de son ressort. Il vaudrait donc mieux éviter d'utiliser ce genre de propos sur FB : « une liaison subsidiée » (faux, puisque c'est un

Phase 2 : Célébration de la bienveillance – Reconnaissance des réussites et des points positifs.

Après avoir pris en compte les préoccupations, il est tout aussi important de célébrer les réussites et les aspects positifs de notre ville. Durant cette seconde phase, nous invitons les participants à partager ce qui fonctionne bien dans leur environnement immédiat, à souligner les initiatives inspirantes et à encourager un sentiment d'optimisme envers l'avenir.

Les lieux de rencontre ont été soigneusement choisis pour garantir une accessibilité et une proximité maximales et, pour que tout le monde puisse y avoir accès, une possibilité de covoiturage vous sera offerte.

projet de la Région wallonne) et « je serai attentif à faire le relai » (lequel, puisque la Région wallonne réalise ses projets sur ses terres ?). Nuance, donc. Et la nuance requiert une information correcte.

Quant à l'origine du RAVeL à Spa, la voici : en 2007, **Claude Brouet** a obtenu du Collège communal un accord pour faire réaliser les travaux nécessaires à l'aménagement d'un tracé du RAVeL à Spa, qui relierait Spa à Nivezé et, de là, à Stavelot et bientôt à Malmedy, complétant ainsi le réseau RAVeL. Il restait à l'époque à convaincre le Collège de relier la gare de Géronstère au chemin Henrotte par le viaduc de chemin de fer, ce qui deviendrait une voie idéale de pénétration douce et sécurisée pour les usagers faibles; et qui permettrait également aux jeunes d'accéder à la Fraineuse facilement, ou aux autres citoyens d'éviter d'emprunter la route du Tonnelet particulièrement dangereuse pour les piétons et cyclistes. Comme pour la reconnaissance UNESCO, doux rêve à la base de citoyens sensibles au patrimoine, tel **Paul Mordan**, il serait injuste d'oublier le travail d'autres membres du Conseil communal que ceux de la majorité, qui ont souvent bataillé pendant des années pour faire entendre une autre voix et faire prendre une autre voie ...

Chacune des rencontres commencera à 20h (accueil à 19h45).

Les dates et les endroits sont les suivants :

• 17 octobre - Nivezé (Jardin des Elfes)

• 18 octobre - Creppe (Salle de l'Amicale du Plateau)

• 19 octobre - Spa (Brasserie du Club de Tennis) :

Luc Moens & Arnaud Fagard

Impossible de vous déplacer ? Faites part de vos réflexions à **Frank Gazzard**, notre candidat bourgmestre au 0473/71.18.29

Appel à la Participation citoyenne à un an des élections

Votre voix compte - Façonnons ensemble l'avenir de Spa !



Nous avons déjà organisé toute une série de rencontres citoyennes, comme celle-ci autour de la traversée de Spa et de la place Royale.

À l'approche des élections communales d'octobre 2024 qui marqueront une étape cruciale pour le futur de notre ville de Spa, nous vous invitons à participer

activement à une soirée visant à recueillir vos avis, vos préoccupations et vos aspirations. Trois soirées, du 17 au 19 octobre, sont vouées à vous donner la parole, à créer un espace de dialogue constructif et à façonner collectivement le chemin à suivre pour l'avenir de Spa.

L'objectif primordial de ces rencontres est de mettre en avant la voix des citoyens de chaque quartier et village. Nous souhaitons créer un espace où chaque résident peut se sentir écouté, compris et impliqué dans les décisions qui façonneront le futur de Spa. Sous le thème "Se parler, partager et proposer", nous cherchons à encourager une conversation authentique, libre et

Grandeur et décadence des Arcades



Une pierre s'est détachée des Arcades

Les passants ont pu constater récemment l'effondrement d'un bloc de pierre des Arcades. C'est un risque que **Frank Gazzard** avait déjà évoqué au Conseil communal en novembre 2021, mais à l'époque, l'échevin du Patrimoine avait assuré que les Arcades ne présentaient aucun problème de stabilité, malgré les inondations ! L'actualité vient de nous démontrer le contraire et de mettre la Ville devant ses responsabilités, vu l'urgence et le danger. Car même si le site est privé et appartient à trois propriétaires différents, le bourgmestre peut ordonner sa réparation, son évacuation, sa non-habitabilité et même sa démolition, par voie d'arrêté de police ; dans ce cas précis, la Ville peut exiger la réparation du bâtiment pour des raisons de sécurité. Pour rappel, les Arcades, témoins significatifs de l'architecture héritée du XIXe siècle, sont inscrites à l'inventaire du patrimoine immobilier culturel (IPIC) ; la façade de la partie gauche devait être décroûtée en 2022 pour laisser apparaître la brique et les pierres de taille servant d'encadrement rénovées... Alternative-plus demande que le Collège utilise tous les moyens

légaux pour que le bâtiment soit réparé et retrouve son lustre d'antan. Rappelons qu'une prime est prévue pour la restauration des façades des immeubles construits avant 1940.

Il fait bon vivre à Creppe

Une fois n'est pas coutume, parlons un peu, en cette période de vacances et d'échappées champêtres, de notre charmant petit village perché sur un plateau à 380m d'altitude, encéint par la petite Vecquée et la forêt magnifique qui dégringole de Borgoumont vers les pâturages du fond. Le toit et le bardage de notre église ont été complètement remplacés (part communale : 107.474,37 €) ; l'idéal, à présent, serait que ces travaux soient suivis d'un bon nettoyage du parvis de l'église. Moins agréable : l'effacement progressif du paysage du quasi bicentenaire chemin vicinal n°69, qui démarre de la place du village, traverse le lotissement Batico (frappé d'un recours au conseil d'état par deux riveraines mais néanmoins mis en chantier) et qui rejoint l'avenue André Guillaume en traversant un champ de maïs. Si on peut déplorer que sa première partie, bordée avant les travaux d'une double haie d'aubépines et de noisetiers soit dorénavant bétonnée et donc complètement stérile, il n'empêche qu'elle est encore visible et empruntable ; par contre, l'accès devient problématique dans le champ de maïs : l'espace laissé aux usagers est une bande d'herbe non entretenue ; il n'y a aucun écheloir pour indiquer le chemin ; ceci déroute fréquemment les

promeneurs, qui abandonnent la traversée. C'est regrettable, d'autant plus que la Région wallonne ne cesse de valoriser le maillage vert, autant pour la biodiversité que pour la mise en valeur d'espaces plus conviviaux et plus humains. (**Fabienne Dorval**)



Le chemin vicinal n°69 aujourd'hui.

Nous contacter

Une question? Une proposition? Des idées à partager. N'hésitez pas à contacter notre candidat bourgmestre **Frank Gazzard** 0473/71.18.29 - fgazzard@gmail.com

Nous soutenir

Alternative-plus apprécie votre soutien. Aimez notre page, partagez nos publications ou devenez membre et ainsi participez au financement du journal en versant 10 ou 20€ sur notre compte: BE35 0689 3250 0837.

Arnaud Fagard, trésorier arnaudfagard@gmail.com et **Claude Brouet**, secrétaire, c.brouet@skynet.be

Nous suivre

Vous pouvez aussi consulter notre site web: <https://alternative-plus.be/> et notre page facebook.



Frank Gazzard



Paul Mordan



Claude Brouet



Arnaud Fagard



Philippe Hourtay



Fabienne Dorval



Ginette Doyen



Vinciane Mathieu



Laurence Minsart



Philippe Wergifosse



Arnaud Weber



Lucien Hurlét



Annick Uenten



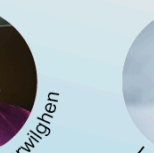
Luc Moens



Silvana Bressanutti



Pierre-Louis Verwilghen



Laurent Tamo



Madeleine Bottelier



Thérèse Mossoux